

Louis Riou

Domaine Nantais

6 La Sensitive, 44140 Le Bignon

11/12/2024

Objet : Déclaration sur l'honneur concernant l'effectif maximum autorisé au Manoir de la Boulaie

À qui de droit,

Je soussigné, Louis Riou né le 22/01/1994 à Angers, atteste sur l'honneur m'engager à respecter l'effectif maximum autorisé de 200 personnes dans le Manoir de la Boulaie situé au 33 rue de la Chapelle Saint-Martin, 44115 Haute-Goulaine conformément aux réglementations en vigueur.

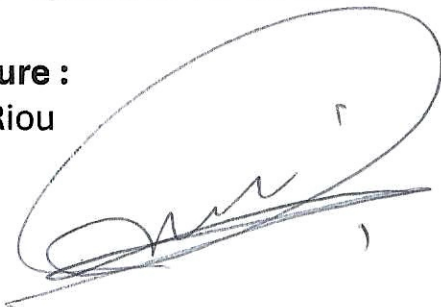
Je m'engage également à prendre toutes les mesures nécessaires pour veiller au strict respect de cette limite, et je comprends que le non-respect de cet engagement pourrait entraîner des sanctions administratives ou juridiques.

Cette déclaration est faite en toute honnêteté et avec la pleine conscience de ma responsabilité.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait au Bignon, le 11/12/2024

Signature :
Louis Riou

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a series of loops and a horizontal stroke at the bottom.